



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Compte rendu de la réunion du comité du 28 mai 2018

Présents: Dan Biancalana, Raoul Clausse, Raymonde Conter-Klein, Emile Eicher, Serge Hoffmann, Georges Mischo, Annie Nickels-Theis, Louis Oberhag, Romain Osweiler, Jean-Marie Sadler, Fréd Ternes, Nico Wagener, Guy Wester et Laurent Zeimet

Excusés: Patrick Comes, Michel Malherbe, Lydie Polfer et André Schmit

1. Désignation de représentants dans certains organes consultatifs nationaux

Le comité procède à la nomination, respectivement au remplacement de délégués sortants au sein de différents organes consultatifs. Dorénavant, le SYVICOL y sera représenté comme suit :

Organes	Membres effectifs	Membres suppléants
Comité de suivi et de coordination du réseau rural national (FEADER)	Emile Eicher Guy Wester	
Comité de la gestion de l'eau	Jean-Marie Sadler Guy Wester	Serge Hoffmann Nico Wagener
Conseil supérieur de l'aménagement du territoire	Jean-Marie Sadler Dan Biancalana Christiane Eicher-Karier	
Commission nationale des programmes de l'enseignement musicale	Raymonde Conter-Klein	Guy Weirich
Comité de suivi FEDER 2014-2020	Emile Eicher Louis Oberhag	Johanne Fallecker Georges Mischo
Conseil supérieur de l'Education nationale	Annie Nickels-Theis	Raymonde Conter-Klein
Commission permanente d'experts (planification des besoins en personnel enseignant et éducatif)	Raoul Clausse Georges Mischo	
Commission scolaire nationale	Annie Nickels-Theis	Raoul Clausse
Commission des Pensions	Jean-Pierre Klein	Raymonde Conter-Klein



Organes	Membres effectifs	Membres suppléants
Comité directeur de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux	Frank Arndt Romain Braquet Marie-Anne Eiden-Renckens Amaro Garcia Fréd Ternes Romain Osweiler	Dan Biancalana Michel Malherbe Annie Nickels-Theis Jean-Marie Sadler Nico Wagener Laurent Zeimet
Conseil arbitral de la sécurité sociale	Frank Arndt Gilles Roth Raymonde Conter-Klein	
Conseil supérieur de la sécurité sociale	Pierre Mellina Louis Oberhag Jean-Pierre Klein	

2. Projets de plans directeurs sectoriels « logement », « zones d'activités économiques », « transports » et « paysages »

Deux semaines après la distribution des projets de plans directeurs sectoriels aux communes, le comité procède à un échange de vues et recueille les premières réactions de ses membres.

Il décide de formuler un avis sur les aspects généraux des projets de plans et de le communiquer aux communes afin qu'il puisse leur être utile dans la rédaction de leurs propres observations. A cette fin, des groupes de travail seront mis en place, en invitant les membres des groupes ayant contribué à la rédaction de l'avis relatif à la version 2014 des plans, aussi bien que toute autre personne intéressée, à s'y joindre.

Le projet d'avis sera présenté au comité lors de sa prochaine réunion.

3. Projet de loi sur les forêts

Un groupe de travail avait également été formé pour analyser le projet de loi n°7255 sur les forêts. Le comité prend note du rapport présenté par ce groupe et discute quelques dispositions du projet de loi qui sont particulièrement importantes pour les communes.

Les conclusions du débat guideront le bureau dans la rédaction d'un projet d'avis, qui sera soumis au comité lors d'une réunion ultérieure.

4. Rapport des activités du bureau

Le président rend compte au comité des démarches du bureau dans le cadre de l'entrée en vigueur du « Règlement général sur la protection des données » le 25 mai 2018 et de ses entretiens y relatifs avec de nombreux acteurs au niveau principalement national, mais aussi international.

Il rappelle que le sujet a été thématiqué aussi bien dans le cadre du cycle de formation pour élus que lors de deux séances d'information organisées en janvier 2018 par le SYVICOL en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, le Commissaire du gouvernement à la protection des banques de données de l'Etat et la Commission nationale pour la protection des données.



Il informe également le comité qu'il a chargé un expert externe de l'élaboration de documents-type pouvant être utilisés notamment pour le recrutement d'un délégué à la protection des données, pour un appel d'offres auprès de prestataires de services externes ou encore comme modèle de convention pour l'engagement d'un DPO en commun par plusieurs communes.

En outre, le comité prend note du fait que la Commission parlementaire compétente a récemment adopté un amendement au projet de loi n°7184 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et mise en œuvre du règlement européen en question, qui permettra aux communes, sous réserve que le texte soit adopté tel quel, de désigner le Commissariat du Gouvernement à la protection des données auprès de l'Etat en tant que DPO.

Le bureau est invité à prendre contact avec le Syndicat intercommunal de gestion informatique (SIGI) afin de se concerter au sujet des démarches envisagées dans le futur pour faciliter aux communes la mise en conformité aux nouvelles règles.

Le président présente également le rapport de la réunion du 14 mai 2018 avec Monsieur le Ministre de l'Intérieur, qui avait pour sujet entre autres la reprise par le CGDIS des centres d'incendie et de secours existants, le bilan de la réforme des finances communales après la première année et les fusions de communes. Dans ce contexte, il a été décidé que le ministre invitera à brève échéance les collèges des bourgmestre et échevins de toutes les communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 3.000 à un entretien en présence du président du SYVICOL, afin de discuter ensemble d'éventuelles perspectives de fusion volontaire.

5. Divers

La prochaine réunion du comité est prévue le lundi, 16 juillet 2018 à 12h00.